

Communiqué de presse-lundi 4 février 2019

Grand débat national : la LPO s'engage au nom de la biodiversité

Le gouvernement a lancé une consultation sans précédent. Des réunions publiques et un site officiel de recueil des propositions doivent permettre une expression de chacun jusqu'au 15 mars. Afin d'accompagner la démarche, la LPO publie sur son site internet des recommandations à destination de celles et ceux qui souhaitent porter le sujet de la protection de la biodiversité dans les débats (dans les territoires ou sur le site du gouvernement).

La LPO a décidé de contribuer à cette consultation citoyenne sans précédent parce qu'elle est une association reconnue d'utilité publique, légaliste, qui prône des valeurs démocratiques et républicaines. Ce choix respecte les convictions des uns et des autres en faveur de telle ou telle expression, et des différentes formes qu'elles peuvent prendre. Cette consultation nationale constitue une occasion pour que les nombreux adhérents de la LPO et sympathisants témoignent de l'urgence à agir afin d'enrayer l'érosion catastrophique de la biodiversité.

Retour sur l'essentiel de ces propositions :

Dans le domaine de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Santé

- Engager une renégociation de la Politique Agricole Commune en faveur d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement et plus durable.
- Soutenir les circuits courts
- Mettre fin aux subventions publiques pour les retenues de substitution pour l'agriculture intensive

Dans le domaine de la protection de la nature et de la biodiversité

- Mettre les moyens nécessaires pour protéger efficacement les sites Natura 2000
- Créer un réseau de forêts en évolution libre
- Accélérer la création ou l'extension de 20 réserves naturelles nationales prévues dans le plan biodiversité du Gouvernement
- Lutter contre la pollution lumineuse
- Relancer la protection des zones humides
- Restaurer la continuité écologique des fleuves et des rivières

Dans le domaine de la protection des espèces et des excès de la chasse

- Créer une brigade spéciale de lutte contre les usages de produits toxiques (de nombreuses espèces, et en particulier des rapaces, en sont victimes)
- Conditionner la mise en œuvre de l'arrêté Bromadiolone dans les départements concernés à la protection stricte des prédateurs naturels (renard, mustélidés,...) et des micromammifères
- Lutter contre le trafic d'espèces sauvages
- Professionnaliser et sécuriser financièrement les Centres de sauvegarde des animaux en détresse qui rendent des missions de service public et ne bénéficient d'aucun soutien de la part du secteur public





- Faire du bien-être animal y compris de la faune sauvage une des grandes lois du quinquennat
- Remettre le permis de chasse national à son prix initial
- Mettre fin aux pratiques de chasse cruelles à l'instar de la chasse à courre, la vénerie sous terre des renards et blaireaux, les piégeages dits « traditionnels » et la persécution des animaux considérés comme « susceptibles d'occasionner des dégâts »
- L'obtention du dimanche sans chasse pour un meilleur partage de l'espace public
- L'arrêt de l'élevage et des lâchers d'animaux à seule fin cynégétique

Selon Allain Bougrain Dubourg : « La France est le sixième pays au monde hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées. La majorité des scientifiques affirment que l'érosion catastrophique de la biodiversité est la conséquence des effets cumulés des diverses pressions exercées par les activités humaines ; selon un sondage IFOP/LPO, 85% des Français pensent que leurs élus jusqu'au plus au sommet de l'État n'ont toujours pas pris la mesure de la gravité et de l'urgence de la situation. Ils ont malheureusement raison et c'est pourquoi il est crucial que les citoyens s'emparent de ce sujet pour inverser la tendance au plus vite. La Nature n'a pas été invitée à venir se défendre aux débats».

Nous espérons que des milliers de citoyennes et de citoyens saisiront cette occasion pour rappeler les décideurs à leur responsabilité afin d'inverser la tendance mortifère.

Détail des Propositions de contributions en faveur de la biodiversité

